COLLECTION **PHOSPHORE** • DÉCRYPTER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

05

DÉCEMBRE 2024

Améliorer les **financements climatiques** pour les **agricultures** de **petite surface**

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Autre Terre
ONG du groupe Terre

humundi
SOS FAIM

iles de paix

Prioriser l'agroécologie et l'adaptation

La réélection de Donald Trump en novembre 2024 est une mauvaise nouvelle. Ce dernier a déclaré vouloir retirer les USA de l'Accord de Paris sur le climat. Les engagements des États-Unis avaient déjà été gelés durant son premier mandat (2017 - 2021). Le dérèglement climatique est pourtant irréversible et ses victimes ne résident pas à la Maison-Blanche. Ses premières victimes sont les paysanneries de petite surface.

La nécessité d'atténuer la progression du réchauffement climatique renvoie à la nécessité d'élargir les pratiques agroécologiques moins nocives que l'agriculture industrielle mondialisée.

L'agroécologie a de solides arguments qui démontrent qu'elle favorise l'adaptation au changement climatique. La majorité des moyens aujourd'hui consacrés à l'adaptation de l'agriculture au dérèglement climatique devraient être orientés vers une agriculture agroécologique mieux à même d'assurer des perspectives de sécurité alimentaire durables et respectueuses de l'environnement.

Mieux financer l'agroécologie comme voie d'adaptation aux dérèglements climatiques est également le meilleur moyen, à terme, de réduire fortement, voire d'éviter les pertes et dommages pour les agricultures de petite surface du Sud global.

Ce qui peut être sauvé appelle des pratiques agroécologiques. Si elles sont financées de manières ambitieuses et adéquates, ces pratiques peuvent à terme démontrer leurs impacts positifs, à la fois en matière de stabilité pour les familles paysannes, de rendements agricoles, de préservation de la nature et d'amélioration nette des conditions de vie et d'alimentation des populations du Sud global.

Les agricultures de petite surface produisent au moins un tiers des calories alimentaires consommées dans le monde, mais ne reçoivent que quelques infimes pourcents des financements climatiques. Elles sont les plus violemment touchées par les catastrophes climatiques tout en étant les chevilles ouvrières de la sécurité alimentaire mondiale.

Sur le plan social, les agricultures de petite surface sont importantes : **500 millions de ménages en vivent dans le monde,** incluant une large partie des personnes les plus pauvres. En comptant les familles qui dépendent des revenus agricoles, **ces productions sur petite surface soutiennent la vie de 2 à 2,5 milliards de personnes.**

Étant les piliers de la production alimentaire, leur adaptation aux changements climatiques est cruciale pour assurer leur sécurité alimentaire.

Controverses autour la dette climatique

Les pays riches sont à l'origine d'environ 92% des émissions historiques excédentaires de CO_2 (une partie des gaz à effets de serre – GES) et de 37 % des émissions actuelles (alors que n'y habitent que 15 % de la population mondiale). La plupart des analyses comparent les émissions par pays. D'autres analyses comparent les émissions par individus. On distingue généralement les pays industrialisés de longue date, comptabilisant avec 1,4 milliards d'habitants et plus de la moitié du PIB (Produit intérieur brut) mondial, des pays en développement et des grands émergents, Chine comprise, avec 6,7 milliards d'habitants.

Les pays industrialisés de longue date ont une dette climatique. La logique voudrait donc que ces pays passent à la caisse. Mais ce serait trop simple : plusieurs opinions et donc plusieurs définitions de la dette climatique se confrontent, ce qui amène à se rejeter une part des responsabilités. (1,2)

Qu'on se base sur les émissions historiques ou sur les émissions contemporaines, les pays depuis longtemps industrialisés et les pays émergents comme la Chine émettent largement plus que les autres (si on rapporte au nombre d'habitants). Cela penche clairement en faveur d'une redistribution des revenus générés par leurs choix industriels.

La Chine et l'Inde comptent parmi les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre au monde. Ces deux pays ont également des économies importantes.

Si, par contre, les émissions sont calculées par habitant, la Chine et l'Inde arrivent loin derrière, tandis que l'Amérique du Nord est en tête.

Répartition régionale des **émissions de GES par habitant** en 2018*

*hors UTCAF: Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie

% des émissions mondiales de GES

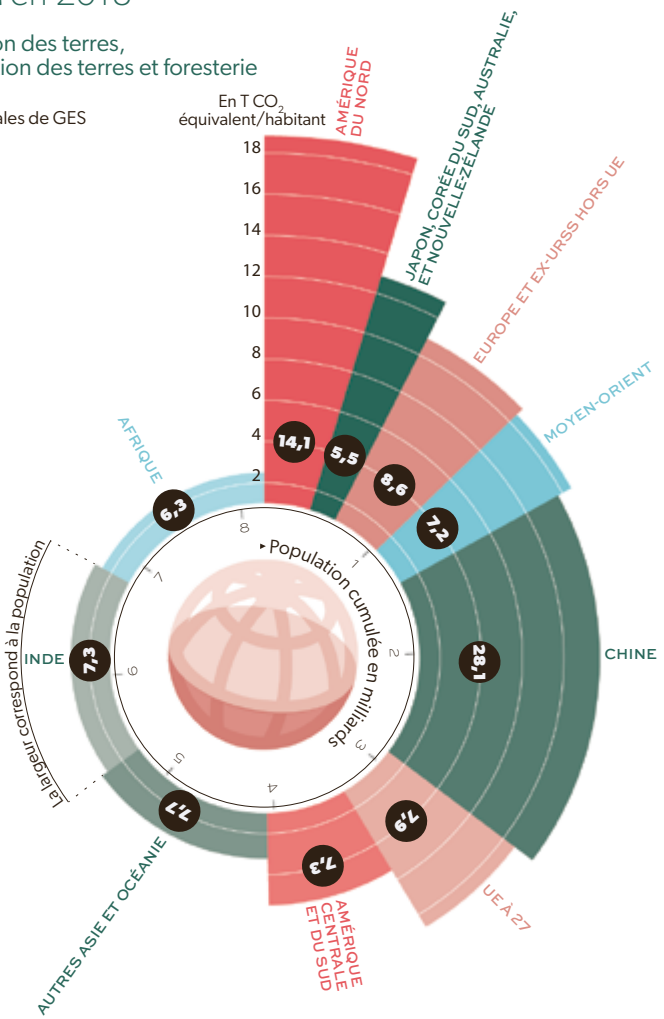

Source : UNEP 2003, SDES, ministère de la transition écologique (chiffre-clé climat, 2022).

La Chine a une position particulière : sa place dans le rang des grands émetteurs (plus que l'UE par habitant) s'explique du fait qu'une partie de ses émissions sont dues aux produits manufacturés que les pays industrialisés lui achètent. Mais cette part s'est réduite avec l'avènement de la classe moyenne chinoise.

Selon un rapport d'Oxfam consacré à la justice climatique, « le doublement de l'empreinte carbone par habitant·e des 50 % les plus pauvres de la population mondiale entre 1990 et 2015 aurait moins augmenté les émissions mondiales totales que la hausse des émissions imputables aux 1 % les plus riches sur cette même période. » (Oxfam, 2020)

En réalité, « les 50 % les plus pauvres n'ont pratiquement pas augmenté les émissions liées à leur consommation. »

Part des émissions cumulées entre 1990 et 2015 par différents groupes de revenus mondiaux

Part de la population mondiale

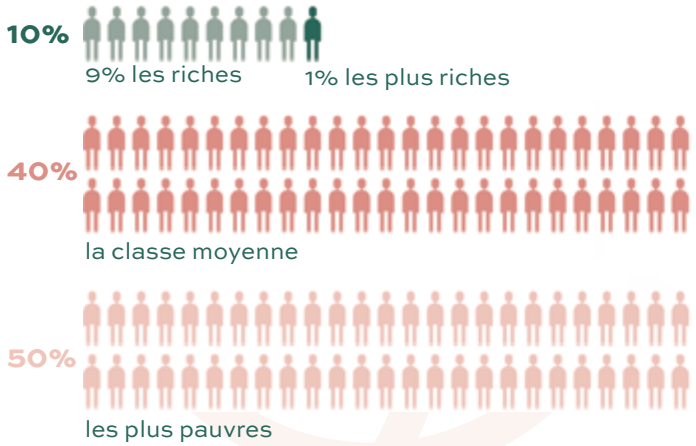

Part des émissions cumulées, 1990-2015

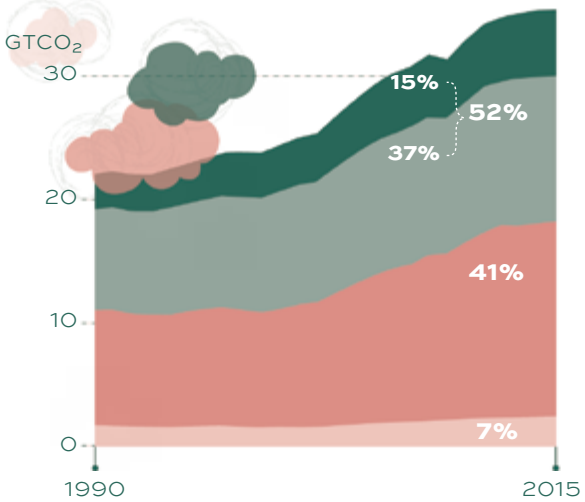

Source : OXFAM (2022).

Qui devrait payer ? Quelle justice climatique ?

Certains pays défendent un partage de la dette climatique selon les émissions historiques, d'autres selon les émissions actuelles.

S'il est certes difficile de mesurer les montants exacts des dettes climatiques, toutes les données indiquent sans ambiguïté que les pays industrialisés devraient payer pour les personnes qui subissent le plus les conséquences du changement climatique.

L'Union européenne affirme que la Chine et l'Inde doivent non seulement réduire leurs émissions, mais également participer aux financements des fonds climatiques. Ces derniers rétorquent que leurs niveaux élevés d'émissions sont récents par rapport à l'historicité des émissions des pays occidentaux depuis longtemps industrialisés comme les États-Unis et le Royaume-Uni. Persuadés qu'ils sont toujours des pays en développement, la Chine et l'Inde jugent qu'ils devraient donc recevoir – et non dépenser – le fonds pour les pertes et les dommages. Les deux géants asiatiques invoquent également le principe des « responsabilités communes mais différenciées » de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Ce principe signifie essentiellement que tous les pays ont la responsabilité de réduire les émissions de GES, mais que leur participation et leur responsabilité dépendent de leurs besoins.

Définitions des financements climatiques

Les financements climatiques se divisent en trois types : les financements **d'atténuation,** les financements **d'adaptation** et les financements **pour pertes et dommages.**

L'Accord de Paris est un **traité international sur les changements climatiques** adopté lors de la COP 21 à Paris, le 12 décembre 2015. L'Accord de Paris fonctionne sur un cycle de 5 ans d'actions climatiques. Lors des engagements financiers prévus pour le cycle 2020-2025, **les pays développés ont promis de fournir annuellement 100 milliards de dollars par an aux pays du Sud global.** Selon les points de vue défendus, certains affirment qu'ils ont été atteints et même dépassés en 2022, d'autres affirment qu'on est loin de l'objectif.

Les chiffres sont disponibles jusqu'en 2022. En 2020 et en 2021, les plus hautes estimations se chiffrent à **83,3** et **89,6 milliards.** En 2022, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), **115,9 milliards** auraient été atteints. Le montant est cependant relativisé par de nombreux observateurs.

Selon l'ONG Oxfam (3), la valeur réelle de ces financements climatiques **n'était que de 21 à 24,5 milliards de dollars en 2020, alors que le chiffre officiel annuel de 2020 était de 83 milliards.** Plusieurs explications sont mentionnées par Oxfam : l'exagération de la pertinence climatique des fonds, la double comptabilité de certains fonds, la réutilisation de fonds préexistants, la confusion entre prêts et dons, la non prise en compte de l'inflation, etc.

L'Union européenne, entre autres, considère que les financements du secteur privé et des banques multilatérales de développement peuvent être pris en compte. Or, la somme de 115,9 milliards de dollars en 2022 est composée pour plus de la moitié de prêts (63,6 milliards) et moins d'un quart de dons (25,6 milliards), le reste étant constitué de financements privés. Certains de ces appuis ont des faiblesses lorsqu'il faut financer de manière adaptée les besoins des pays du Sud global. Le secteur privé, par exemple, investit principalement dans des projets en matière d'atténuation, alors que la majorité des pays du Sud global demandent surtout des moyens pour l'adaptation. Quant aux prêts des banques multilatérales de développement, les pays du Sud global craignent qu'ils aggravent la crise de la dette.

Plusieurs pays riches ne voient pas de mal à inclure leurs financements climatiques dans leurs résultats d'Aide publique au développement (APD). Or, les ONG insistent sur l'importance d'un financement climatique nouveau et additionnel à l'aide au développement (APD) ainsi que du respect de la promesse des 0,7% d'APD (4).

Sur la base de l'Accord de Paris, un nouvel objectif de financement doit être fixé pour les années post-2025 : c'est le « *New Collective Quantified Goal (NCQG) on climate finance.* »

Le réseau Climate Action Network (CAN) (5) plaide pour qu'il soit composé d'un cœur de financement public d'au **minimum 1 000 milliards de dollars par an, sous la forme de dons ou d'équivalent-dons à destination de l'atténuation, l'adaptation et les pertes et préjudices.**

Pour les pays du Sud global, le NCQG devrait incorporer les principes d'équité, de responsabilité commune mais différenciée et des capacités respectives. La qualité du NCQG impliquera qu'il soit constitué uniquement de financements publics, majoritairement sous forme de dons, et que les prêts utilisés soient hautement concessionnels.

Pour l'Union européenne, le **NCQG** semble être l'occasion de réviser à la hausse la liste des pays qui doivent fournir des ressources financières afin de refléter l'état actuel de l'économie mondiale.

Quelle part des financements pour l'adaptation des agricultures de petite surface du Sud Global ?

Une des études les plus citées estime à **28,5 milliards** de dollars par an les flux climatiques vers les systèmes agroalimentaires dans leur ensemble, dont **5,53 milliards** pour « les systèmes agroalimentaires à petite échelle », en 2019/2020 (6). Ce montant peut à la fois provenir de financements privés et publics, il prend en compte l'adaptation et l'atténuation et n'est pas *stricto sensu* limité au Sud global.

Un rapport du Forum rural mondial (FRM) (7) qui resserre la focale sur « les fonds destinés aux petites exploitations agricoles » fait tomber l'estimation à **2,05 milliards de dollars en 2021**.

Ces chiffres suffisent déjà à donner une idée des disproportions existantes si on les compare aux chiffres susmentionnés.

5,53 et 2,05 milliards annuels en 2020 et 2021, ce n'est que, respectivement :

- **6 % et 2 %** des **83 milliards** et **89 milliards** que l'OCDE prétend avoir atteints ces années-là dans le cadre de l'Accord de Paris.
- **0,83 % et 0,33 %** des **600 milliards de dollars annuels** de besoins pour l'atténuation estimés par la CCNUCC.
- **1,2 % et 0,51 % des 387 milliards de dollars annuels** de besoins pour l'adaptation estimés lors de la COP28.

Il est au minimum apparent que les financements de l'adaptation des agricultures de petite surface du Sud global sont extrêmement faibles et ne sont pas à la hauteur des besoins.

La faiblesse des financements de l'adaptation des agricultures de petite surface est vertigineuse si l'on compare aux financements nuisibles à l'environnement et au climat.

Financements climatiques

pour les systèmes agroalimentaires à petite échelle, les systèmes agroalimentaires et tous les secteurs en 2019/20. Comparaison avec les besoins réels et avec le nouvel objectif NCQG revendiqué à partir de 2025

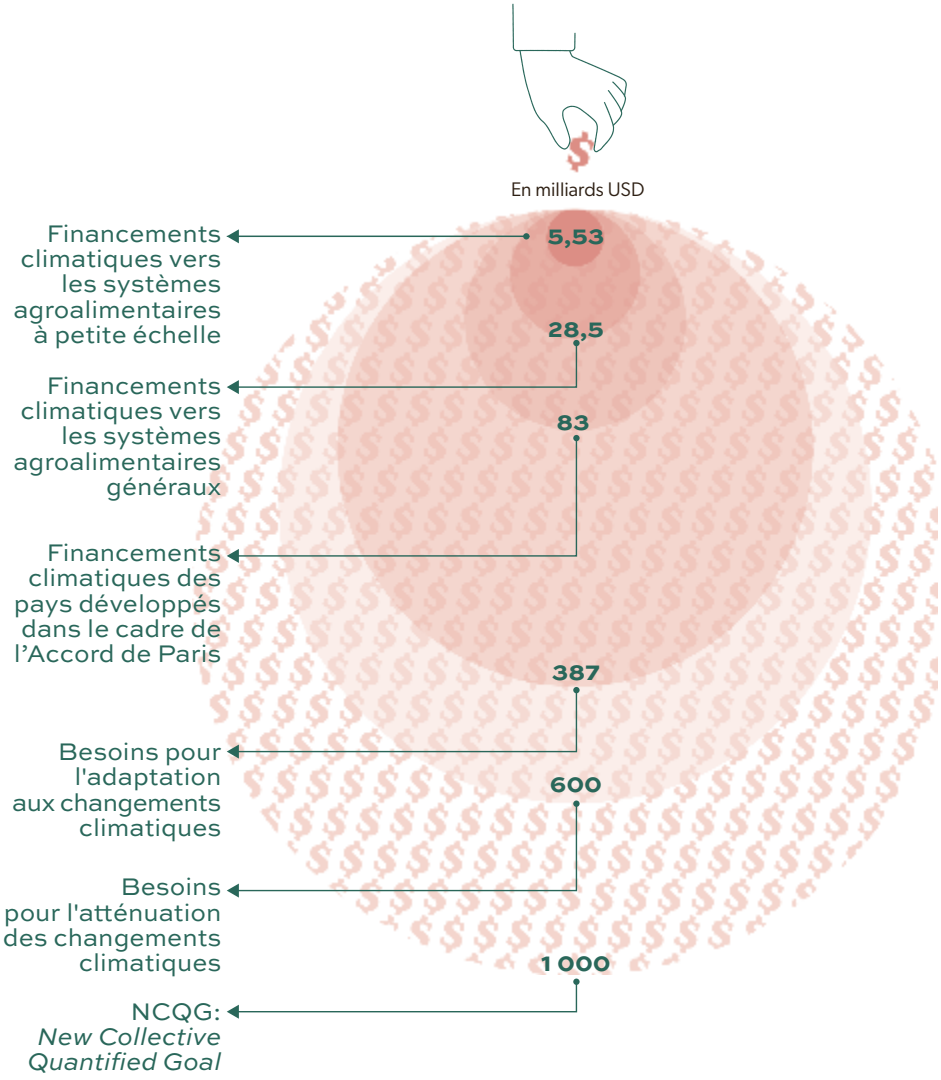

Source : CPI, Studio Marmelade.

Une étude d'Earth Track (8) a en effet estimé à **1 890 milliards de dollars les financements nuisibles** à l'environnement en 2021, avec : **640 milliards** dans le secteur des énergies fossiles; **520 milliards** pour l'industrie agricole; **350 milliards** pour l'utilisation non-durable de l'eau douce; **155 milliards** pour l'industrie forestière; **90 milliards** pour des pratiques nuisibles dans la construction; **85 milliards** dans les transports polluants; **50 milliards** qui favorisent la surpêche ;

Selon Oxfam, les 83 milliards de dollars n'auraient été que 21 milliards.

Financements inadaptés

Le mécanisme de développement propre (MDP) correspond à un marché du carbone mis en place par le Protocole de Kyoto afin de permettre à des entreprises de réaliser des projets de compensation carbone et/ou de co-financer des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans des pays en développement. Cette « compensation » permet en réalité aux entreprises, quand il ne leur est pas possible de réduire leurs propres émissions, de continuer à polluer en procédant à une réduction équivalente ailleurs.

Avec le MDP certains types de financements qui se prévalent de « l'adaptation » sont en réalité inadaptés quand ils correspondent à une taxe sur un permis à la pollution.

En outre, CIDSE & CAWR (2020) (9) ont analysé les financements climatiques de l'UE pour l'agriculture *via* différents fonds et ont trouvé qu'environ 80 % des financements climatiques vont vers des « fausses » solutions pour l'agriculture face aux problèmes écologiques et sociaux, notamment que la moitié du financement climatique de l'Union européenne pour le secteur agroalimentaire soutient l'agriculture conventionnelle et industrielle.

En dehors du cadre climatique, d'autres financements abondent vers l'agriculture conventionnelle, industrielle et polluante.

Qu'ils soient nationaux ou internationaux, ces financements jouent un rôle central dans le soutien à une agriculture destructrice. La Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne en est un exemple flagrant, où les aides, nécessaires dans un marché ouvert, sont en grande partie distribuées sans conditions strictes en matière de durabilité et sans prendre en compte le besoin d'adaptation. La majorité des subsides de la PAC est attribuée par hectare et non sur la base de performances environnementales. Les outils qui portent des ambitions vertes sont majoritairement laissés à la discrétion des États, ce qui fait dire à de nombreux spécialistes que la politique devient une PAC « à la carte ».

Selon l'OCDE, entre 2019 et 2021, environ **528 milliards de dollars** par an ont été consacrés à des activités agricoles présentant des impacts potentiellement nocifs pour l'environnement, tandis que seulement 0,3 % de ce montant était lié à des critères environnementaux. Ces financements massifs encouragent des pratiques productives à court terme mais nuisibles à long terme, tels que l'utilisation intensive d'engrais chimiques et les monocultures, qui entraînent la dégradation des sols et la perte de biodiversité.

Les pays du Nord allouent également des fonds à des projets agricoles dans les pays du Sud global, mais ces fonds ne sont pas toujours utilisés pour promouvoir des pratiques durables. Un rapport d'ActionAid et de Counter Balance (10) étudie les financements de la Banque d'investissement européenne pour l'agriculture et rend compte des contradictions entre les stratégies climatiques et de coopération au développement de l'UE et ses investissements dans une agro-industrie destructrice, avec 800 millions d'euros investis en dehors de l'UE. Les financements directs ainsi distribués créent une concurrence déloyale en augmentant la pression sur les petits agriculteurs. Ils se retrouvent marginalisés, car ils ne peuvent rivaliser avec les rendements accrus des exploitations subventionnées, perpétuant ainsi un modèle agricole qui n'est viable qu'à court terme et qui compromet sa propre viabilité à long terme.

En dehors des financements directs aux producteurs agricoles, il faut considérer tous les financements indirects, c'est-à-dire les financements à destination des infrastructures ou activités qui favorisent la continuation d'une agriculture conventionnelle. On rappelle le chiffre de 640 milliards de dollars en 2021 dans le secteur des énergies fossiles, tels qu'estimés par Earth Track. Il s'agit d'un système qui s'auto-reproduit : les subsides aux énergies fossiles favorisent un modèle agricole dépendant de ces mêmes énergies. Par exemple : Il faut brûler des combustibles fossiles pour fabriquer certains engrais chimiques.

Les actions à entreprendre

DES ACTIONS POUR AMÉLIORER LES FINANCEMENTS

Afin de mieux financer l'adaptation au dérèglement climatique des agricultures de petite surface du Sud global, plusieurs étapes devraient être respectées préalablement.

Les pays industrialisés de longue date devraient assumer leurs responsabilités et contribuer substantiellement au NCQG, (New Collective Quantified Goal), le nouvel objectif de financement pour les années post-2025 estimé au minimum à 1 000 milliards de dollars par an par Climate Action Network (CAN).

Il conviendrait de mieux financer les fonds pour l'adaptation, de développer des sources de financement novatrices. Oxfam (11) propose une taxe sur les émissions du secteur maritime, des impôts sur la fortune ou une taxe sur les bénéfices excédentaires tirés de l'extraction des combustibles fossiles.

Toutes les institutions internationales affirment que les financements actuels, même s'ils étaient à la hauteur du soutien annoncé, ne suffiraient pas. Selon la Banque mondiale (12), les bénéfices générés par des investissements dans l'adaptation seraient bien supérieurs aux coûts estimés : en termes d'emplois, de santé, de biodiversité, de sécurité alimentaire, le retour sur investissement est évalué à seize pour un en 2030.

Des organisations aussi diverses que la FAO, Oxfam, le FRM, FOLU (la Coalition pour l'alimentation et l'utilisation des sols) se rejoignent sur l'affirmation que les gouvernements sous-financent le domaine de l'alimentation et de l'utilisation des terres, même au sein des fonds climatiques.

Le FRM demande *« une hausse des flux de financement du climat accordés à des pratiques véritablement durables et résilientes au changement climatique, y compris aux approches agroécologiques. Cela implique de créer des fonds qui soutiennent des approches diverses et respectueuses de la nature et créent des solutions communautaires qui s'appuient sur l'expertise et l'expérience traditionnelles. »*

Le FIDA et le CPI conseillent d'augmenter la finance climatique pour les petits agriculteurs et les entreprises de la chaîne en aval (13). Ils invitent à prendre en compte les acteurs au-delà de la seule production agricole : les entreprises et individus sur toute la chaîne de la production à la consommation peuvent aussi rencontrer des difficultés liées au changement climatique et aux besoins d'adaptation.

En cas de chocs climatiques, le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) au sein des Nations unies recommande d'installer (14) des filets de sécurité pour les populations vulnérables, par exemple en faisant des transferts financiers directs et sans contrepartie aux populations touchées.

Les impacts du changement climatique affectent davantage les femmes, sont très variables avec le temps, les cultures et selon les régions : une répartition équitable de l'effort climatique entre les femmes et les hommes est donc nécessaire. Cette solidarité peut être mise en place *via* des assurances ou des salaires garantis pour les agricultrices et les agriculteurs touché·es qui permettent de répartir le risque dans le temps et sur les différentes populations. Le tout doit être financé par les premiers responsables des changements climatiques.

DÉCLARER LES FINANCEMENTS À LA HAUTEUR DE L'ASSISTANCE NETTE POUR LE CLIMAT

Les constats d'Oxfam (15) sur l'exagération entre les montants annoncés et les montants réels amènent l'ONG à demander que les financements soient déclarés à la hauteur de l'assistance nette pour le climat.

Les États doivent s'accorder sur des règles de comptabilisation reflétant mieux la valeur des financements pour les pays en développement ainsi que l'effort financier déployé par les pays développés. C'est le premier pas avant de demander l'augmentation des financements pour l'adaptation et pour l'agriculture, et en particulier pour les agricultures de petite surface.

L'ECDPM (16), l'IFAD & le CPI (17) ou encore Oxfam recommandent de ne comptabiliser que l'équivalent-don dans les déclarations de financement climatique.

L'adaptation, pour l'agriculture, exige généralement des activités sur lesquelles ne doivent pas peser des attentes de rentabilité rapide. Oxfam défend la nécessité de financements publics sous forme de subventions lorsque l'on ne peut attendre aucun retour sur investissement, en particulier pour le financement de l'adaptation et des pertes et dommages.

FACILITER L'ACCÈS DES FONDS AUX PLUS VULNÉRABLES

Les financements climatiques sont très difficiles à obtenir pour les populations locales et les ONG, les OSC et les organisations paysannes (OP) qui les représentent. Certains financements sont mal distribués et ne prennent pas en compte la complexité du terrain. La qualité des fonds est tout aussi importante que leur quantité. Il s'agirait donc de faciliter l'accès aux fonds climatiques pour les personnes les plus vulnérables en zones rurales. Le plus souvent, les premières structures informelles avec lesquelles ces personnes sont amenées à être en contact sont leur famille élargie et les organisations communautaires (OC).

Dans l'ensemble, cela passe par une simplification de l'accès aux fonds et par une reconnaissance des ONG, OSC, OP et des OC comme légitimes pour recevoir et distribuer des moyens.

La CIDSE (18) explique qu'il ressort clairement que les OSC ou les OC ne sont pas considérées comme une catégorie d'exécutants de projet.

Le Forum rural mondial (FRM) souligne que les organisations paysannes ont la capacité organisationnelle nécessaire pour gérer des fonds importants mais ne sont pas reconnues comme telles (19).

Les difficultés d'accès à la terre, sans compter l'accaparement des terres par de grands propriétaires nationaux ou multinationaux, représentent souvent un frein pour obtenir des financements, dans la mesure où des titres de propriété peuvent parfois être demandés. Pour comprendre les blocages intrinsèques à la distribution des financements climatiques, il faut donc rappeler le contexte économique informel de nombreux pays parmi les plus touchés par les changements climatiques.

En Afrique, par exemple, l'économie est majoritairement portée par des petites entreprises informelles qui n'ont pas accès à la finance climatique. De nombreux·ses agriculteurs et agricultrices ne sont pas propriétaires de leurs terres et l'exploitent pour le compte d'autrui.

Aussi, les populations agricoles sont géographiquement dispersées et l'administration peu développée dans les territoires les plus vulnérables au changement climatique. L'ensemble de ces contraintes induit des coûts de transactions financières particulièrement élevés au regard des sommes distribuées ou prêtées.

Les impacts des changements climatiques affectent davantage les femmes.

AUGMENTER LA TRANSPARENCE ET LE SUIVI DES FINANCEMENTS

Il est essentiel de séparer les objectifs de financement pour l'adaptation de ceux pour l'atténuation et pour les pertes et dommages.

Tous les analystes de la question climatique enjoignent les bailleurs de fonds à améliorer leur suivi, à rendre plus explicites les objectifs de leurs projets, et à en mesurer les impacts. Les besoins de suivi plus complet et précis de la finance climatique sont applicables à tous les niveaux décisionnels et d'implémentation, afin de pouvoir mieux mesurer les efforts effectivement réalisés, les progrès effectués et leurs conséquences.

Des actions pour changer de modèles et de politiques

Le soutien international à la nécessaire adaptation au changement climatique des agricultures de petite surface commence par la promotion d'une autre forme d'agriculture face aux solutions technologiques les plus plébiscitées aujourd'hui. Ces solutions technologiques sont majoritairement soutenues par des lobbys de l'agro-industrie et des groupes d'intérêt ayant beaucoup à gagner à ce que le système agricole actuel ne se transforme pas trop vite. L'agroécologie, qui est à la fois une science, un ensemble de pratiques et un mouvement social pour l'émancipation des paysannes et des paysans, apparaît comme la meilleure voie pour répondre de manière systémique aux questions climatiques pour l'agriculture.

Les solutions proposées historiquement pour l'agriculture n'étaient pas adaptées aux agricultrices et agriculteurs de petite surface et bénéficiaient principalement aux grands propriétaires et à l'agro-industrie. L'essentiel est de rendre l'agriculture plus durable avec une perspective de justice climatique. À cette fin, les politiques visant à réduire les émissions de l'agriculture devraient porter une grande attention aux besoins et priorités des personnes les plus vulnérables, à co-créer des solutions avec elles.

INTÉGRER LES PERSONNES CONCERNÉES

Les pays industrialisés qui ont les moyens d'appuyer les personnes qui dépendent de l'agriculture de petite surface à faire face au changement climatique devraient céder du pouvoir au profit de ces personnes.

C'est un point crucial pour une mise en œuvre juste de la finance climatique : favoriser une gouvernance qui inclut réellement les destinataires des fonds et qui laisse aux pays vulnérables et les organisations locales une grande part d'autonomie.

L'inclusion est une question complexe. En effet, à tous les niveaux de représentation, des personnes peuvent prioriser leurs intérêts, à l'échelle d'un foyer où les hommes peuvent prendre plus que les femmes, d'une communauté où certains groupes monopolisent le contact avec les bailleurs de fonds, ou encore à l'échelle d'une organisation paysanne où les paysans les plus vulnérables se font plus difficilement entendre. Il s'agit de réduire au maximum les intermédiaires qui pourraient accaparer des ressources dédiées aux populations ciblées.

Avant même de chercher à résoudre les difficultés pour inclure les populations les plus vulnérables dans les décisions internationales, il est essentiel de donner plus de voix aux pays du Sud global à propos des financements climatiques qui doivent leur être accordés.

Cette écoute de la société civile nécessite un renforcement des capacités institutionnelles et de gouvernance des États. Jusqu'à l'échelle locale, une gouvernance plus participative est nécessaire pour atteindre les objectifs de justice climatique.

ADOPTER UNE VISION SYSTÉMIQUE

Pour que les financements des agricultures de petite surface aient du sens, il est essentiel d'adopter une vision incluant toute la chaîne de valeur, en passant par le renforcement des petites entreprises intermédiaires de transformation des produits agricoles jusqu'à l'écoute des besoins des usagers. Il est notamment important de considérer les systèmes alimentaires au-delà de la seule production, de prendre en compte toute la chaîne de distribution et de consommation de l'alimentation.

Les différentes politiques sont souvent pensées en silo, avec des organisations différentes qui agissent sur les différentes sources d'instabilité. Il faut prendre en compte le plus possible les différentes facettes des situations locales et les priorités des populations.

L'adaptation n'est pas qu'une question de projets techniques (mettre en place un système d'irrigation ou de nouvelles cultures dans une zone) mais aussi une question politique, de renforcement du pouvoir politique et économique des populations, de réduction des tensions dans les États, etc.

DÉMANTELER LES CHOIX ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES ALLANT À REVERS DE LA JUSTICE CLIMATIQUE

Un changement systémique nécessite d'inverser les choix économiques et politiques passés et, entre autres, de démanteler les subventions aux pratiques destructrices dont bénéficient des acteurs dont les intérêts vont contre la préservation de l'environnement.

La finance climatique, à elle seule, ne suffit pas pour opérer les changements nécessaires. Les aides publiques devraient être massivement réorientées de l'agriculture conventionnelle vers le soutien à des agricultures durables, incluant des exploitations de petite taille, des pratiques agroécologiques, une sobriété énergétique et une diversité de produits.

Le financement de modèles économiques s'appuyant ou favorisant l'agriculture destructrice, comme l'industrie des engrais ou le soutien à la consommation de chaînes de restauration rapide, constitue un frein aux changements. À ce titre, toutes les subventions nationales et internationales à destination du Sud global devraient être conditionnées à certains critères environnementaux et sociaux, notamment à une analyse de l'effet de ces subventions sur les agricultures de petite surface (20).

De nombreuses questions systémiques viennent entraver l'effort pour plus de justice climatique, notamment la spéculation financière sur les matières premières agricoles ainsi que le fonctionnement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui tend à promouvoir la dérégulation pour réduire les obstacles au libre-échange, alors que davantage de régulation permettrait justement aux États de soutenir leur agriculture locale. L'endettement des États du Sud global est une autre entrave. L'allègement, voire l'annulation des dettes publiques pourrait également favoriser des investissements publics dans des politiques agroécologiques nouvelles.

Conclusion

Plus que tout autre secteur, l'agriculture est l'affaire du vivant. Elle est en première ligne des conséquences dévastatrices du dérèglement climatique, dans lesquels les pays industrialisés ont une responsabilité écrasante.

les agriculteurs et agricultrices à petite échelle ont du mal à se faire entendre. Ces paysanneries des pays du Sud global font pourtant partie de la solution. Leurs méthodes, terrains et traditions doivent être préservés, améliorés et donc faire l'objet d'un financement public beaucoup plus important qu'il ne l'est actuellement. Une meilleure écoute de leurs besoins permettrait d'allouer plus efficacement les fonds.

Sans un arrêt des financements nuisibles qui entravent la transformation des modèles agricoles, l'on en est réduit à essayer de vider un seau d'eau dans un bateau qui prend l'eau de toutes parts.

Dans ce numéro de Phosphore, nous appuyons l'idée qu'il faut prioriser les subventions et les dons, tant pour la finance climatique en général que pour l'adaptation des agricultures de petite surface en particulier.

Cette idée est à notre sens justifiée parce que les périodes d'adaptation et de transition nécessaires pour les agricultures de petite surface s'accommodent mal aux exigences d'une rentabilité rapide

Un véritable enjeu est de rendre les décideurs économiques et politiques conscients que l'impossibilité d'attendre des retours sur investissement immédiats d'activités agricoles sur petite surface est contrebalancée par les effets positifs qui peuvent être attendus à plus long terme si une transition agroécologique est mise en œuvre.

De plus, l'obligation des États les plus pollueurs de rembourser leur dette climatique passe nécessairement par des dons.

Endetter des paysanneries qui ne sont pas responsables de la catastrophe revient à créer une nouvelle relation coloniale là où il faut justement rétablir plus de justice. Rembourser la dette climatique sous forme de don pour l'adaptation apparaît alors comme nécessaire pour ne pas reproduire le biais de l'aide internationale qui a enfermé les pays décolonisés dans un cycle de dépendance aux bailleurs occidentaux.

L'avenir d'une agriculture locale, résiliente et agroécologique dépend de la réorientation des montants actuellement investis dans la production agroalimentaire de grande échelle. L'adaptation aux aléas climatiques doit devenir le pilier des financements de ces 500 millions de productrices et de producteurs.

Les aides publiques devraient être massivement réorientées de l'agriculture conventionnelle vers le soutien à des agricultures durables.

Références

(1) Navin Singh Khadka, La Chine et l'Inde doivent-elles être indemnisées pour les dommages climatiques ou les payer ? https://www.bbc.com/afrique/articles/cx01jkwv4deo

(2) Nicolas Borman, Les négociations climatiques font du surplace en vue de la COP 29 à Bakou, 24 juin 2024, https://www.cncd.be/Cap-sur-la-COP29-les-negociations

(3) Oxfam, Les vrais chiffres des financements climat, 2023, https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621500/bp-climate-finance-shadow-report-050623-fr.pdf

(4) Climate Funds Update, Principes et critères du financement climatique public, 2021, https://climatefundsupdate.org/wp-content/uploads/2021/04/CFF1-FR-2020-Digital.pdf

(5) CAN : https://climatenetwork.org/

(6) Climate Policy Initiative (CPI), *Global Landscape of Climate Finance*, 2021, https://www.climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2021/10/Full-report-Global-Landscape-of-Climate-Finance-2021.pdf

(7) Forum Rural Mondial, Un potentiel inexploité - Une analyse des flux de financement public international de la lutte contre le changement climatique destinés à l'agriculture durable et aux agriculteurs familiaux, 2023, réalisé par Climate Focus pour le FRM : https://www.ruralforum.org/wp-content/uploads/2023/11/FR_Potential-inexploite_FINAL.pdf

(8) Earth Track, *Protecting Nature by Reforming Environmentally Harmful Subsidies: The Role of Business*, 2022, https://www.earthtrack.net/sites/default/files/documents/EHS_Reform_Background_Report_fin.pdf

(9) CIDSE & CAWR, *Analysis of Funding Flows to Agroecology: the case of European Union monetary flows to the United Nations' Rome-based agencies and the case of the Green Climate Fund*, 2020, https://www.cidse.org/wp-content/uploads/2020/09/AE-Finance-background-paper-final.pdf

(10) ActionAid and Counter Balance, *The European Investment Bank's development and climate finance – what's in it for sustainable agriculture ?*, 2024, https://actionaid.org/publications/2024/european-investment-bank-supports-climate-harmful-industrial-agriculture-projects

(11) Oxfam, L'heure des comptes - Pour un financement équitable des pertes et dommages dans un contexte d'escalade des impacts climatiques, 2022b, https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621382/bp-fair-finance-loss-and-damage-070622-fr.pdf

(12) Banque mondiale, Detox Development: Repurposing Environmentally Harmful Subsidies, 2023, https://www.worldbank.org/en/topic/climatechange/publication/detox-development

(13) IFAD & CPI, Examining the climate finance gap for small-scale agriculture, 2020, https://www.ifad.org/documents/38714170/42157470/climate-finance-gap_smallscale_agr.pdf/34b2e25b-7572-b31d-6d0c-d5ea5ea8f96f

(14) The High Level Panel of Experts (HLPE) on Food Security and Nutrition, Food security and climate change, 2012, https://www.fao.org/4/me421e/me421e.pdf

(15) Oxfam, op.cit.

(16) European Centre for Development Policy Management (ECDPM), *Supporting adaptation in African agriculture – A policy shift since the EU green deal ?*, 2022, https://ecdpm.org/application/files/9516/5702/3035/Supporting-adaptation-African-agriculture-ECDPM-briefing-note-148-2022.pdf

(17) FAD & CPI, *Examining the climate finance gap for small-scale agriculture*, 2020, https://www.ifad.org/documents/38714170/42157470/climate-finance-gap_smallscale_agr.pdf/34b2e25b-7572-b31d-6d0c-d5ea5ea8f96f

(18) CIDSE, Améliorer l'accès limité de la société civile au fonds vert pour le climat – Un rapport basé sur une analyse des politiques du FVC et les leçons tirées de cinq études de cas, 2021, https://www.cidse.org/wp-content/uploads/2021/06/FR-CIDSE-Climate-finance-study.pdf

(19) FRM, op cit.

(20) Climate Policy Initiative (CPI), *The Climate Finance Gap for Small-Scale Agrifood Systems: A growing challenge*, 2023, https://www.climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2023/11/The-Climate-Finance-Gap-for-Small-Scale-Agrifood-Systems-3.pdf

La réalisation de la Collection Phosphore
est une collaboration entre les ONG
Humundi, Iles de Paix et Autre Terre.

Rédacteurs
Romain Poyet et Pierre Coopman

Coordination
Pierre Coopman
et Jonas Jaccard

Comité de pilotage
Alice Jandrain, François Grenade,
Gaël de Bellefroid, Géraldine Higel, Jonas
Jaccard, Nancy Baptist, Olivier Genard,
Pierre Coopman, Naïké Alberti.

Réalisation - infographies
https://www.marmelade.be

Tous droits de reproduction réservés
Imprimé sur papier recyclé.

Éditeur Responsable
Benoit de Waegeneer
Rue aux Laines, 4 - 1000 Bruxelles

Avec le soutien de
la Direction générale de la coopération
au développement (DGD)

Belgique
partenaire du développement

La collection Phosphore est une série d'études lancée par le collectif SIA (Humundi, Iles de Paix, Autre Terre) sur les enjeux des systèmes alimentaires. Elle se caractérise par l'analyse d'enjeux contestés qui animent les arènes de décision des systèmes alimentaires. Elle cherche à comprendre les grilles de lecture qui sous-tendent les discours politiques, les arguments en compétition et leur validité scientifique. Chaque numéro se veut un état des lieux d'un débat, et vise à armer les lecteurs dans la controverse.